

# Inspecteur jeunesse et sports, adjoint au chef du SDJES de la Loire- Atlantique H/F

Ref : 2022-1012858

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Administration Centrale  
MENJ - MESR  
Région académique Pays de  
la Loire

## Localisation

Nantes

**Domaine :** Animation, jeunesse et sports

**Date limite de candidature :** 29/10/2022

## Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

## Expérience souhaitée

Non renseigné

## Rémunération

(fourchette indicative pour les  
contractuels)

Non renseigné

## Catégorie

Catégorie A+  
(Encadrement  
supérieur - Emplois  
de direction)

## Management

Oui

## Télétravail possible

Non

## Vos missions en quelques mots

DATE DE PRISE DE POSTE :

01/11/2022

DESCRIPTION DU POSTE :

Encadrement : Oui

L'inspecteur de la jeunesse et des sports, adjoint au chef du SDJES, assume en responsabilité la

chefferie du pôle sport et de la mission ACM et animation volontaire. Il/elle assure l'intérim en cas d'absence du chef du SDJES, le seconde dans son action quotidienne, notamment managériale. Il/elle représente l'IA-DASEN en l'absence du chef de service et en tant que de besoin.

Il/elle participe directement aux prises de décision relatives aux orientations du service et à la définition des politiques publiques ; pilote et coordonne leur mise en œuvre, y compris dans la gestion ou la proposition des moyens correspondants ; manage une équipe de cadres.

Il/ dans ses domaines de responsabilité elle est garant.e de la bonne application des textes dans les interventions du service et veille au respect par les organisateurs d'ACM et de pratiques sportives de leur obligations.

Il/elle propose et suit la mise en œuvre d'un programme d'inspection, de contrôle et d'évaluation (PDICE) dans les domaines des ACM et du sport, prenant en compte la dimension préventive et sur la base d'une analyse de risque.

Il/elle intègre dans son action une stratégie de communication auprès des partenaires et usagers.

## Profil recherché

### Connaissances :

- Rôle et fonctionnement des acteurs publics dans le champ JES
- Vie associative
- Contexte socio-économique, territorial national voire international dans le champ JES
- Droit administratif
- Management et gestion publique
- Principes et méthodes ICE
- Pratiques de communication

### Savoir-faire :

- Capacité à animer une équipe et assurer sa cohésion
- Capacité à évaluer les personnels et à favoriser leurs développement professionnel
- Capacité à la prise de décisions dans un système complexe et en situation de crise
- Capacité à adopter une posture de réflexion stratégique et prospective
- Capacité à évaluer et hiérarchiser les besoins
- Maîtriser les techniques de la négociation professionnelle
- Capacité à communiquer
- Capacité à déléguer

### Savoir-être :

- Savoir se positionner au sein du service JES et au sein de la DSDEN
- Savoir jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision vers le chef du SDJES et l'IA-DASEN
- Travailler en équipe y compris avec la DSDEN
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue

Faire preuve d'autorité et de leadership  
Donner du sens pour mobiliser  
Avoir le sens de l'organisation

## A propos de l'offre

### Informations complémentaires

PROCEDURE POUR CANDIDATER :

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de 15 jours à compter de la présente publication, selon les indications suivantes :

- l'original doit être expédié à :

ce.sg44@ac-nantes.fr

sdjes44@ac-nantes.fr

- Un double devra être envoyé par mail à :

ijs.de@education.gouv.fr

Ainsi, votre candidature sera bien enregistrée par les ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques - direction de l'encadrement - bureau des personnels d'inspection (DE 2-2), situé au 72 rue Regnault à Paris (XIIIème arrondissement)

Il est donc inutile d'envoyer au ministère le double de votre dossier de candidature par courrier.

### Conditions particulières d'exercice

Possibilité de télétravail : Non

Conditions d'exercice : avec délégation de signature, déplacements sur le terrain, horaires atypiques

### Statut du poste

Vacant à partir du 01/11/2022

### Métier de référence

Inspectrice / Inspecteur d'éducation